

# LETTRE « CLUB PARTENAIRES »

*Claude et Julia PAYAN*



## MARS 2010

Toulon, le 01 Mars 2010

Chers amis et partenaires,

Nous espérons que ce courrier vous trouve en bonne forme. Ce mois-ci, notre lettre sera un peu plus brève que d'habitude mais le message qu'elle contient plus long, par contre.

Pour les départs de Mars, dès samedi prochain nous serons à St-Brévin (Loire Atlantique) les 6 et 7 Mars, puis nous resterons quelques jours sur Paris où nous participerons le 13 au concert donné en faveur d'Haïti, organisé par Yves Baron (ci-joint le prospectus).

**En cours**

Le mixage de notre nouveau CD est toujours en cours. Nous le mettrons en téléchargement avant de le sortir pressé.

Mon livre : « Briser le pouvoir des malédictions dans nos vies » est enfin fini.

Toute aide pour amener ces deux projets à sortir sur supports est la bienvenue ! Merci à ceux qui les prennent à cœur.

**Sur site CJP**

Chaque mois, nous mettons en ligne un extrait d'émissions de télévision que nous avons faites cet été à Panassac, traitant chaque mois d'un thème différent.

Ce mois-ci, le thème est : « **Fais de l'Eternel tes délices...** »

[www.cjp-diffusion.fr](http://www.cjp-diffusion.fr)

Sur la page d'accueil, cliquez sur « Extraits d'émissions de TV ».

Plus d'une trentaine de **messages audio** sont également disponibles en téléchargement sur le site ainsi que notre « **trousse de premiers secours spirituels** » que plusieurs serviteurs et servantes de Dieu, particulièrement, nous ont dit avoir téléchargé.

God bless !

*Claude et Julia Payan*

## Message du mois :

# CULPABILITE ET JUSTIFICATION

*Claude PAYAN*

Un ennemi par excellence qui paralyse, lie et rend inefficace les chrétiens dans leur marche, et qu'il faut impérativement gérer pour pouvoir aller plus loin, est... la culpabilité ! Ce sentiment qui consiste à ne jamais se sentir à la hauteur, à penser que l'on ne mérite rien, que l'on n'a jamais fait assez et assez bien, etc.

Ce sentiment est si fort qu'il peut nous garder toute notre vie dans notre passé si on ne sait pas le gérer. Et quand on est coincé dans son passé, on est empêché de se propulser dans son futur.

La culpabilité que tant de chrétiens sentent PESER SUR LEURS EPAULES, qui les hante, les pousse à la dépression, au mépris d'eux-mêmes, NE VIENT PAS DE DIEU ! C'est l'œuvre de l'ennemi, celui que la Bible appelle « l'accusateur de nos frères » (Apocalypse 12 : 10).

C'est une part importante du « ministère » du diable que de nous accuser. Pour s'assurer que l'on sente bien cette accusation, il exerce ce « ministère », nous dit l'Écriture : JOUR et NUIT !

S'il tombe sur des chrétiens qui n'ont pas, eux, appris à méditer la Parole de Dieu jour et nuit, cette accusation va avoir trop d'impact dans leur vie (Josué 1 : 8).

« La culpabilité ne vient-elle pas de Dieu ? » demandera quelqu'un !

Comme en toutes choses, il y a, là, un équilibre à avoir. Pour beaucoup de gens, toute culpabilité vient de Dieu. Ils ont une telle image faussée de Dieu, qu'ils croient qu'Il est toujours en train de les accuser et de leur faire des reproches. Qu'Il ne leur lâche pas « les baskets ».

Après, il y a ceux qui ne veulent plus se culpabiliser, par contre, pour rien et, là, c'est un autre déséquilibre.

Il faut comprendre qu'il y a une culpabilité NORMALE qui vient de Dieu. Si vous couchez avec la femme de votre ami, il est normal que vous vous sentiez coupable en vous-même. Et cette culpabilité est légitime !

Ce n'est pas le diable qui vous fera sentir coupable de ce péché, il vous encouragera plutôt à continuer dans ce sens.

La culpabilité selon Dieu s'exprime à travers la voix de notre conscience qui est un élément à travers lequel Dieu parle à l'homme :

« ... LEUR CONSCIENCE EN RENDANT TEMOIGNAGE, et leurs pensées S'ACCUSANT ou se défendant tour à tour. » (Romains 2 : 15) « Quand ils entendirent cela, ACCUSES par leur CONSCIENCE, ils se retirèrent un à un... » (Jean 8 : 9)

Lorsque nous agissons mal, notre conscience nous en rend témoignage et nous savons, au fond de nous-mêmes, que nous avons fait mal. Cette culpabilité est normale, bonne.

Il est grave d'en arriver au stade où nous ne nous sentons plus accusés par cette conscience lorsque nous commettons des fautes. Nous pouvons dire que c'est la voix de Dieu Lui-même que nous entendons nous reprendre ou nous approuver, à travers le témoignage de notre conscience.

Mais le sentiment de culpabilité que le Seigneur nous communique n'a pas pour but de nous enfoncer et de nous écraser mais, bien au contraire, de nous AIDER et nous RELEVER en nous amenant à la REPENTANCE.

Il correspond à une conviction du Saint-Esprit qui nous accuse pour nous amener à la repentance pour mieux nous pardonner !

### L'accusation de Satan

Le diable, lui, s'efforce de souiller notre conscience de deux façons tout aussi déséquilibrées l'une que l'autre, soit (Tite 1 : 15) :

- En cherchant à nous faire perdre tout sentiment de culpabilité.

Par exemple : les nazis, les croisés, les inquisiteurs qui, dirigés par une idéologie ou une religion qui leur assuraient « une bonne conscience », amenèrent des milliers de gens à la mort ;

Soit :

- En REPRENANT à son compte le témoignage de notre conscience, au départ normal, et en L'EXAGERANT de façon à ce que nous soyons rabaissés et opprimés par l'accusation.

Bien plus, en faisant ensuite PASSER SA PROPRE VOIX ACCUSATRICE COMME ETANT LA VOIX DE DIEU.

L'accusation de Satan entraîne la CONDAMNATION et est destinée à détruire les chrétiens, à leur voiler l'amour, la patience, la bonté, la grâce de leur Dieu et Père qui « n'a pas envoyé Son Fils dans le monde POUR CONDAMNER le monde, mais pour que le monde reçoive le salut par Lui » (Jean 3 : 17).

Un homme qui se sent continuellement accusé, repris, condamné, ne peut s'épanouir ni progresser dans sa marche dans la foi. Mais COMME IL PENSE QUE LA VOIX QU'IL ENTEND EST CELLE DE SON DIEU, il supportera et acceptera d'être la victime d'une telle oppression.

Pour se sanctifier efficacement et avancer dans la vie chrétienne, il faut à tout prix se débarrasser de ce FAUX FARDEAU de culpabilité que nous ne sommes pas supposés porter. La sanctification ne doit pas s'accomplir dans la

culpabilité mais dans la liberté. La Bible dit : « *Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira.* » (Jean 8 : 32)

Et aussi : « *Or, le Seigneur, c'est l'Esprit ; et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté.* » (2 Corinthiens 3 : 17)

Lorsque vous pliez sous le fardeau de la culpabilité, vous avez l'impression que Dieu « en a toujours après vous », que vous ne faites jamais assez bien. Il devient impossible de ressentir, sous une telle pression, l'amour d'un Dieu bon et miséricordieux.

Vous devenez semblables à ces personnes traumatisées dès leur enfance parce qu'elles n'ont pas réussi à être à la hauteur des exigences extrêmes de leurs parents qui passaient leur temps à les reprendre, à étaler leurs défauts sous leurs yeux : « Il faut à tout prix que..., si tu n'arrives pas à..., tu es un incapable..., tu as encore... ».

Pouvons-nous imaginer que notre Père céleste, rempli de miséricorde et de compassion à notre égard, puisse s'y prendre de la même manière avec nous ? Non, car le sentiment de culpabilité engendré par une telle attitude ne peut nous aider en rien dans notre marche dans la sanctification ; BIEN AU CONTRAIRE, il entraîne le résultat INVERSE de celui que nous souhaitons, à savoir : s'améliorer, être moins sensibles à la tentation, etc.

Vous avez déjà essayé de changer les personnes qui vous entourent en mettant continuellement le doigt sur leurs manquements ? Que s'est-il passé ? Ont-elles changé ? Non, elles ont empiré ! Parce qu'une culpabilité trop forte vous décourage, vous démoralise et vous pousse à la dépression ou à la rébellion.

Dieu met le doigt sur notre faute et nous dit : « Ça, c'est mal, il faut que tu arrêtes de le faire et si tu le veux bien, Je vais t'y aider ».

La culpabilité, qui vient de l'ennemi, vous place sous une loi. La Bible enseigne que lorsque l'on se place sous une loi intransigeante, LA PUISSANCE DU PECHE ET DE LA CONVOITISE augmente au lieu de diminuer : « *Le péché a profité de l'occasion, il s'est servi du commandement pour produire en moi toutes sortes de désirs mauvais.* » (Romains 7 : 11)

L'ennemi le sait ! C'est pourquoi il s'efforce de nous replacer sous la loi ; si ce n'est pas celle de l'Ancien Testament, il en crée une qui « colle » avec le Nouveau Testament mais qui nous lie tout autant.

« La loi », c'est un principe. Celui qui se place sous le principe d'une loi autre que « la loi d'Amour » de Christ, ne résoudra pas ses problèmes ainsi, bien au contraire, il les verra se multiplier.

Pour être vainqueurs de la culpabilité, il faut comprendre une puissante vérité directement liée à ce que Christ a accompli pour nous : la justification.

### Comprendre la justification !

Il est question qu'à travers Son sacrifice et Sa résurrection, Jésus nous a justifiés ! Qu'est-ce que cela signifie (car c'est un terme assez incompris) ?

Cela signifie ETRE RENDUS « JUSTES » !

La traduction du «Nouveau Testament Parole Vivante transcription dynamique » traduit, dans tous les passages où il est question que nous avons été justifiés par Christ, par la foi, « être justifiés » par « être DECLARES JUSTES » : « *Si donc nous avons été déclarés justes devant Dieu en raison de*

*notre foi, nous sommes en paix avec Lui grâce à notre Seigneur Jésus-Christ ; jouissons de cette paix et GARDONS-LA. »*

Au passage, ce verset nous montre que la paix est liée au fait d'avoir conscience que nous sommes déclarés justes. Il y est même question de jouir de cette paix et de LA GARDER ; car elle peut s'en aller.

Comment vient-elle, cette paix, dans votre vie ? En prenant conscience que vous êtes justifiés, donc justes ! Comment s'en va-t-elle ? Quand vous perdez cette conscience ! Quand vous vous laissez prendre par la culpabilité, vous perdez cette conscience !

Jésus a vécu une vie de juste à notre place ! Car nous en étions, ET EN SOMMES TOUJOURS INCAPABLES, par nous-mêmes !

Selon le raisonnement des hommes, un juste est quelqu'un qui ne fait jamais de mal. Cette définition est exacte mais elle entraîne la constatation suivante de la Parole de Dieu : « *Il n'y a point de juste, pas même un seul.* » (Romains 3 : 10)

La Bible déclare: « *Ce ne sont pas, en effet, ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront JUSTIFIES (par la loi).* » (Romains 2 : 13)

Tous les hommes ayant transgressé la loi, puisque ayant péché, la conclusion logique est que : « *... personne ne sera justifié, DEVANT LUI par les œuvres de la loi.* » (Romains 3 : 20)

Donc, être « juste » selon une conception purement humaine, c'est fichu pour nous ! Or, aucun juste ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

Alors, qu'est-ce que l'on fait ? Comment s'en sortir ?

Dieu, dans Son immense bonté, a prévu de nous justifier malgré tout, mais différemment : « *Il nous a sauvés, NON A CAUSE DES ŒUVRES DE JUSTICE QUE NOUS AURIONS FAITES, mais selon Sa miséricorde, par le bain de la régénération.* » (Tite 3 : 5)

« *Ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié, mais par la foi en Jésus-Christ.* » (Galates 2 : 16)

Nous ne pouvons être justifiés par notre conduite car celle-ci est encore trop empreinte du péché, même en tant que chrétiens nés de nouveau, pour nous valoir le titre de justes.

Le Seigneur a prévu un autre moyen pour que ce titre nous soit malgré tout décerné, l'IDENTIFICATION au Juste des justes : Jésus-Christ : « *Celui qui n'a point connu le péché, Il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions EN LUI justice de Dieu.* » (2 Corinthiens 5 : 21)

Jésus a accompli les exigences de la loi A NOTRE PLACE, car Il n'a jamais péché (Hébreux 4 : 15). Cette justice qui est la Sienne, Il nous en a revêtus car nous sommes justifiés PAR SON SANG (Romains 5 : 9).

Cette justice, Il l'a acquise pour nous et Il nous en fait cadeau !

« *Par sa connaissance Mon serviteur juste JUSTIFIERA beaucoup d'hommes, et Il se chargera de leurs iniquités.* » (Esaïe 53 : 11)

Etant purifiés de nos péchés, nous sommes aussi justifiés, c'est-à-dire rendus justes devant Dieu. La grâce, c'est le don gratuit de la vie de Jésus qui entraîne le don du pardon de nos fautes, qui entraîne à son tour le don de la justice de Christ : « *le don gratuit devient justification* » (Romains 5 : 16), et encore bien d'autres choses, comme nous le verrons par la suite.

La justification, la justice sont donc UN DON ! Ce don est pour ceux qui ont accepté Christ comme sauveur ! Si vous avez accepté Christ comme sauveur, vous AVEZ RECU LE DON DE LA JUSTICE !

Donc... vous êtes des justes !!!!

### Mon identité de « juste »

Cette réalité entraîne plusieurs choses des plus importantes à comprendre à votre propre sujet, et au sujet de votre nouvelle identité en Christ :

- Vous êtes des justes, non pas tant aux yeux des hommes qui peuvent encore constater - surtout votre conjoint - votre imperfection donc « injustice », mais aux yeux de Dieu

*« EN LUI Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que NOUS SOYONS saints et irréprochables DEVANT LUI... »* (Ephésiens 1 : 4)

Vous ne pouvez être irréprochable aux yeux de votre conjoint, aux yeux de vos amis et à vos propres yeux. Vous ne pouvez juger votre justice par votre regard humain ou par celui des autres.

Le verset cité ci-dessus nous fait comprendre que C'EST AUX YEUX DE DIEU que nous sommes justes. Car Dieu nous voit désormais en JESUS et à travers Son sang, on pourrait dire. Cela change tout de comprendre que c'est aux yeux de Dieu, et non des hommes, que nous sommes devenus justes.

Si vous ne concevez cette justice sous l'angle DU REGARD DE DIEU, vous continuerez à vous sentir coupable. La Bible nous dit :

*« Approchons-nous AVEC ASSURANCE du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins. »* (Hébreux 4 : 16)

- S'approcher avec assurance, ce n'est déjà pas s'approcher en pleurnichant et en mendiant, comme font tant de chrétiens, c'est clair !

Ce n'est pas non plus s'approcher en « étalant » devant Dieu ses actes méritoires : *« Tu vois ce que j'ai fait, donc j'ai droit... »*. C'est s'approcher AVEC LA CONSCIENCE d'être revêtu de la justice de Christ et d'être, de ce fait, un homme juste devant Dieu, RENDU DIGNÉ d'être exaucé.

Paul lui-même déclare qu'il veut être justifié devant Dieu : *« NON AVEC MA justice, celle qui vient de la loi, mais AVEC CELLE QUI S'OBTIENT par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi. »* (Philippiens 3 : 9)

- Dès lors, deux vérités qui semblent contradictoires et qui peuvent être deux faussetés selon comment on les conçoit et l'état d'esprit avec lequel nous les prononçons.

Plusieurs déclarent à tour de bras : *« Nous sommes toujours des pécheurs, de pauvres pécheurs sauvés par grâce »*. L'état d'esprit dans lequel cette affirmation est généralement apportée est empreint de misérabilisme et de la « non conscience » de notre justice en Christ. Dans ce sens, elle est fautive !

Elle est vraie si nous voulons dire, par là, que nous sommes encore empreints du péché dans notre corps et notre âme. Ce corps qu'il faut discipliner et cette âme qu'il faut renouveler. Néanmoins, de même que Dieu pose Ses yeux avant tout sur notre justice en Christ, nous sommes appelés à faire de même. Et le cours de nos prières prendra une toute autre dimension.

## La prière du « juste »

Si nous sommes « justes », c'est cette justice dont nous devons nous IMPREGNER pour nous approcher avec assurance du trône de la grâce.

Déclarer en s'approchant du trône que nous sommes de misérables pécheurs ne va pas nous aider, ni motiver Dieu à nous exaucer.

En plus, la Bible déclare que Dieu n'exauce point les pécheurs : « *Nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs ; mais, si quelqu'un L'honore et fait Sa volonté, c'est celui là qu'Il exauce.* » (Jean 9 : 31)

Donc, vous voyez le non-sens ; vous vous approchez pour être exaucé et vous mettez en avant tout ce qui vous empêche d'être exaucé : votre péché !

Si vous êtes un juste, la culpabilité qui vient du diable ne doit pas avoir de pouvoir sur vous !

Jacques nous dit que... « *La prière agissante DU JUSTE a une grande efficacité.* » (Jacques 5 : 16)

IL EST QUESTION DE VOUS, si vous êtes enfant de Dieu, dans ce verset. REALISEZ que C'EST VOUS « le juste » en question dont la prière doit être efficace.

S'il nous est dit, là, que la prière du « juste » a une grande efficacité et, ailleurs, qu'il nous est fait selon notre foi, nous comprenons que notre prière ne peut-être efficace que si nous croyons à notre position de « justes » et la présentons au Père en tant que tels (Matthieu 9 : 29).

Lorsque vous priez, priez-vous en tant que « juste », donc avec assurance (rappel : « Approchez-vous avec assurance », « La foi est la ferme assurance »), ou en misérable pécheur sauvé de justesse ?

Elie, qui est cité comme exemple « d'homme de prières qui prie des prières qui fonctionnent » si je puis dire, au verset 17 du même chapitre, était, nous est-il précisé, « *un homme de la même nature que nous* ». C'est-à-dire un homme aussi imparfait que nous. Il n'en est pas moins mentionné comme « juste » par la Bible.

Quel que soit le degré de notre obéissance, la seule justice qui peut nous permettre d'entrer dans le royaume des cieux est, comme nous venons de le voir dans le chapitre précédent, celle qui provient du don gratuit de Christ à l'homme pécheur.

La conception humaine de la justice, comme de la perfection et de la sainteté, ne correspond pas à la conception de Dieu. L'homme regarde les choses selon une notion de justice, de perfection et de sainteté QUI N'EST PAS FAUSSE mais qui est, ici-bas, IRREALISABLE à cause du péché. Dieu, Lui, les regarde A TRAVERS CHRIST !

IL LES EVALUE, LES JUGE ET LES VOIT au travers de Christ !

Il ne les conçoit QU'AU TRAVERS DE CHRIST ! Pour Dieu, nous ne sommes pas justes parce que nous sommes parfaits dans tous nos actes mais parce que nous sommes déclarés justes : « *C'est par elle (la foi) qu'il (Abel) fut DECLARE juste* » (Hébreux 11 : 4)

Alors, après tout ce que nous avons dit, la question légitime peut se poser : « Alors je peux faire n'importe quoi et garder le statut de juste ? ».

## Œuvres et œuvres

Tout ce que nous avons partagé n'est pas destiné à nous donner des excuses pour ne faire aucun effort pour nous sanctifier ou accomplir des œuvres agréables à Dieu.

Certains accusaient Paul qu'en enseignant la justice en Christ, il donnait une légitimité aux gens pour pécher impunément. Paul reprend ces accusateurs en déclarant qu'ils essayent de lui faire dire ce qu'il n'a pas dit (Galates 2 : 17 ; Romains 3 : 8).

De même, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit, comme de pouvoir donc se comporter n'importe comment du moment que l'on saisit son statut de juste.

Celui qui accepte tout ce qui a été dit pour profiter de son statut de juste, pour encore plus pécher, n'a rien compris et n'est justifié de rien ! Il se moque même de Dieu ! Et ne sera pas justifié par un tel enseignement. Que ce soit clair !

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il y a DES PRIORITES dans la loi de Dieu. On ne commence pas par faire des œuvres pour OBTENIR NOTRE JUSTICE mais on accepte d'abord notre justice, acquise pour nous par Christ, et notre statut de juste.

Et ensuite cette justice, source de paix, qui chasse la culpabilité et l'accusation engendrera de plus en plus naturellement des œuvres ! Celles-ci nous justifieront non pas parce qu'elles établissent notre justice mais parce qu'elles prouvent notre justice. C'est très différent !

Les œuvres qui établissent notre justice sont celles de Christ à la croix. Aucune autre ne le peut ! Celles qui prouvent notre justice la prouvent car elles découlent de notre statut de juste. En fait, plus et mieux nous acceptons ce statut, plus nous engendrerons d'œuvres agréables au Père.

Car, PLUS NOUS NOUS CONSIDERERONS COMME DES « JUSTES », PLUS NOUS NOUS COMPORTEERONS DE PLUS EN PLUS NATURELLEMENT COMME TELS !

Il nous faut, nous chrétiens, apprendre à voir les choses de la même manière que Dieu si nous voulons Lui plaire.

Ma question pour conclure ce message :

A partir de ce jour, ACCEPTEZ-VOUS LA JUSTIFICATION DE CHRIST ?

Ou préférez-vous vous complaire dans une fausse humilité ou dans la tradition des hommes dont la conception de la justice correspond, ici-bas, à un objectif utopique ?

ACCEPTEZ-VOUS DE RESISTER A LA CULPABILITE ?

Décidez de lui fermer la porte dès aujourd'hui, chaque fois qu'elle vient frapper ! Vous n'êtes plus un coupable, vous êtes un « justifié », donc un « juste » !

A partir de ce jour, ACCEPTEZ-VOUS VOTRE STATUT DE JUSTE ?

Afin d'être agréable à Dieu, de rendre plus efficace pour vous le sacrifice de Christ et de rendre votre vie de prière plus efficace.

Et, allez-vous travailler à le développer ?

Dans ce cas...

*« Approchez-vous AVEC ASSURANCE du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans vos besoins !!! » (Hébreux 4 : 16)*